

**Dialogue national sur la politique culturelle (DCN) ;
Programme de travail de la période 2016 à 2020**

25 avril 2016

I. Thèmes avec groupe de travail DCN

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
1. Promotion de la littérature*	<p>Le groupe de travail « Soutien à la littérature » a été créé suite à la publication en 2013 du rapport <i>Panorama 2011 (Promotion de la littérature en Suisse. Mesures des pouvoirs publics)</i>. Il a pour but d'optimiser la coordination entre Villes, cantons et Confédération, et propose des mesures pour évaluer et pallier les lacunes de la promotion de la littérature.</p> <p>Au cours de la période :</p> <p>Le groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagne et priorise les mesures de coordination nationales conformément au rapport d'état d'automne 2015 et examine les mesures à mettre en oeuvre (traduction, soutien des maisons d'édition, etc.) ; - recueille les <i>best practices</i> et formule des recommandations à l'attention des services d'encouragement conformément au rapport d'état d'automne 2015 ; - identifie et présente les nouvelles mesures mises en oeuvre les pouvoirs publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un état des lieux sur l'accompagnement des mesures est disponible. - Les possibilités d'action sont définies. 	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération</u> :</p> <p>Andreas Moos (PH) Danielle Nanchen (OFC)</p> <p><u>Cantons</u> :</p> <p>Aline Delacrétaz (Genève) Franz-Xaver Risi (Schwytz)</p> <p><u>Villes</u> :</p> <p>Jeannette Voirol (Bâle) Dominique Berlie (Genève)</p>

* = Thème prioritaire des instances politiques du DCN

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
2. Participation culturelle*	Le groupe de travail « Participation culturelle » des experts du Dialogue culturel national a été constitué pour la période 2014-2015. Sa tâche a consisté à discuter des mesures existantes d'encouragement de la participation culturelle et à les documenter et à développer une stratégie pour les renforcer. L'association Médiation culturelle suisse (MCS) a fait un état des lieux des mesures et des <i>best practices</i> en matière de renforcement de la participation culturelle en Suisse. Cet état des lieux doit servir de base au développement d'une stratégie d'encouragement coordonné et év. coopératif de la participation culturelle pour la période 2016 à 2020.	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une stratégie de renforcement coordonné de la participation culturelle en Suisse en y associant les milieux concernés et intéressés. - Monitoring et discussion des expériences qu'a faites la Confédération dans la mise en œuvre du nouvel article sur le renforcement de la participation culturelle (art. 9a LEC). - Ev. organisation/accompagnement d'un colloque au premier semestre 2017. 	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération</u> :</p> <p>David Vitali (OFC) Andrew Holland (Pro Helvetia)</p> <p><u>Cantons</u> :</p> <p>Hans-Ulrich Glarner (Berne) Philippe Trinchan (Fribourg)</p> <p><u>Villes</u> :</p> <p>Peter Haerle (Zurich) Marianne Flubacher (Thoune)</p>

* = Thème prioritaire des instances politiques du DCN

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
3. Politique des musées*	<p><u>Soutien de l'OFC aux musées et collections de tiers :</u> Entrée en vigueur et mise en œuvre du nouveau régime d'encouragement relatif aux contributions d'exploitation allouées aux institutions de tiers.</p> <p><u>Collaboration dans le domaine des recherches de provenance de l'art spolié :</u> Comme indiqué dans le message culture 2016 à 2020, il reste du travail à faire dans le domaine des recherches de provenance des musées et collections de tiers. L'OFC prévoit de soutenir financièrement dès 2016 la publication des résultats des recherches de provenance des musées et collections de tiers.</p> <p><u>Collaboration sur d'autres thèmes :</u> Propositions de thèmes et jalons à définir pour suivre ceux de 2016.</p>	<p><u>Soutien de l'OFC aux musées et collections de tiers :</u> Signature par le chef du DFI du régime d'encouragement du DFI sur les contributions d'exploitation allouées aux institutions de tiers d'ici fin 2016.</p> <p><u>Collaboration dans le domaine des recherches de provenance de l'art spolié :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise au concours de l'OFC pour les contributions à des projets : 1^{er} trimestre 2016. - Décisions de l'OFC concernant les contributions à des projets : 2^e trimestre 2016. - Publication des premières recherches de provenance : fin 2016. <p><u>Collaboration sur d'autres thèmes :</u> Elaboration de propositions de thèmes et de jalons.</p>	<p><u>Soutien de l'OFC aux musées et collections de tiers et collaborations sur d'autres thèmes :</u> Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération :</u> Benno Widmer (OFC) Andi Spillmann (MNS)</p> <p><u>Cantons :</u> Stefan Zollinger (Nidwald) Jacques Cordonier (Valais)</p> <p><u>Villes :</u> Nicole Kurmann (Winterthour) Carine Bachmann (Genève)</p> <p><u>Collaboration dans le domaine des recherches de provenance de l'art spolié :</u> Actuel groupe de travail « Art spolié » (avec représentants de la Confédération, des cantons, des Villes et des associations de musées) comme organe consultatif pour les contributions de l'OFC à des projets.</p>

* = Thème prioritaire des instances politiques du DCN (contributions aux institutions de tiers)

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2016	Compétence/mode de travail
<p>4. Patrimoine culturel et monuments historiques</p>	<p>Le groupe de travail « Patrimoine culturel et monuments historiques » traitera dans la période qui vient de thèmes interdisciplinaires qui touchent tous les échelons de l'Etat et demandent une coordination active :</p> <p><u>Protection fédérale de monuments historiques :</u> Clarification de questions de droit public relatives à la protection fédérale de monuments historiques et définition d'une procédure de mise en œuvre de la protection fédérale pour les modifications architecturales prévues sur les objets classés. <i>Lead : OFC</i></p> <p><u>Statistiques Patrimoine et archéologie :</u> Etablissement de statistiques sur le patrimoine/l'archéologie suisses par l'OFS. <i>Lead : cantons</i></p> <p><u>Densification et développement du tissu bâti :</u> Positionnement politique du thème de la densification et du développement intérieur du tissu bâti en dialogue avec les monuments historiques et l'archéologie. <i>Lead : [ouvert].</i></p>	<p><u>Protection fédérale de monuments historiques :</u> Fin 2016 : les questions de droit public relatives à la protection fédérale sont éclaircies.</p> <p><u>Statistiques Patrimoine et archéologie :</u> Fin 2016 : les travaux préparatoires de la conférence spécialisée sont achevés et les entretiens avec l'OFS concernant le projet pilote ont commencé.</p> <p><u>Densification et développement du tissu bâti :</u> Fin 2016 : l'affinage du thème est achevé et le concept établi.</p>	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN : <u>Confédération :</u> Oliver Martin (OFC) <u>Cantons :</u> Barbara Gabrielli (Grisons) Fritz Rigendinger (Glaris) <u>Villes :</u> Philippe Beuchat (Genève) <u>Expertes et experts :</u> Présidents de la CCMH et de l'ASAC</p>

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
5. Collaboration dans le domaine des bibliothèques	<p>Renforcement de la coordination des bibliothèques dans les domaines suivants :</p> <p><u>Portail de mémoire :</u> Amélioration de l'accès en ligne de la population aux bibliothèques, musées et archives des partenaires.</p> <p><u>Promotion de la lecture :</u> La Confédération, les cantons, les Villes et les communes coordonnent mieux les projets actuels des bibliothèques dans le domaine de la promotion de la lecture et intensifient à l'avenir les activités des bibliothèques en la matière.</p>	<p><u>Portail de mémoire:</u> Les interfaces du projet « Swiss Library Service Platform » (SLSP) sont éclaircies.</p> <p><u>Promotion de la lecture :</u> - Un relevé des projets actuels dans ce domaine est établi et des propositions d'amélioration de la coordination sont faites. - Premières réflexions sur la future intensification de la promotion de la lecture.</p>	<p>Groupe de travail DCN (gras=lead) avec rapports d'état périodiques et propositions au DCN :</p> <p><u>Confédération :</u> Petra Băni (OFC) N. N. (SEFRI)</p> <p><u>Cantons :</u> Katrin Meier (Saint-Gall) Thomas Pauli (Argovie)</p> <p><u>Villes :</u> Marie-Aude Python (Genève) Caroline Morand (Coire) Raphaël Kummer (Yverdon)</p> <p><u>Communes :</u> <u>N. N.</u></p> <p><u>Experts possibles :</u> - Représentant de la Conférence des bibliothèques cantonales - Représentant de la Conférence des bibliothèques universitaires suisses - Représentant de la Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA)</p>

II. Thèmes sans groupe de travail DCN¹

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
1. Présence culturelle à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Information réciproque sur les projets relatifs à la présence culturelle à l'étranger ; - Information de la Confédération sur les négociations relatives à MEDIA et Culture 2014 ; - Etablissement d'un panorama des activités à l'étranger de tous les partenaires. 	<p><u>Panorama des activités à l'étranger</u> :</p> <p>La première esquisse du panorama sur les activités à l'étranger est définie.</p>	<p>Sans groupe de travail DCN fixe (Lead : OFC). Information et propositions au DCN au besoin.</p>
2. Bases	<p>Information réciproque sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sécurité sociale ; - le crowdfunding ; - la collaboration entre pouvoirs publics et mécènes privés ; - les effets du franc fort. <p>Elaboration de bases sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les statistiques de la culture ; - les permis de travail des artistes de pays tiers. 	<p><u>Statistiques de la culture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la livraison des données des Villes, des cantons et de la Confédération sur leurs dépenses en matière culturelle : communication et monitoring (courant 2016). - Remaniement du plan comptable MCH2 comme base pour les statistiques du financement de la culture : proposition d'adaptations des comptes de la culture au CSPCP au premier trimestre 2016. <p><u>Permis de travail des artistes de pays tiers</u> :</p> <p>Enquête sur la pratique actuelle, exposé des difficultés et examen des possibilités d'optimisation.</p>	<p>Sans groupe de travail DCN fixe (le groupe de travail OFS sur les statistiques de la culture demeure. Lead pour les permis de travail chez les cantons). Information et propositions au DCN au besoin.</p>

¹ Les thèmes du chapitre I du programme de travail sont traités au fur et à mesure par les groupes de travail constitués à cet effet. Les rapports et les éventuelles propositions sont présentés à chaque séance du Dialogue culturel national. Vu la régularité avec laquelle ils sont traités au Dialogue culturel national, les thèmes du chapitre I sont au centre du programme de travail. Toutefois, les thèmes du chapitre II peuvent aussi, du moins temporairement, avoir une grande importance politique. Mais à la différence des thèmes du chapitre I, le Dialogue culturel national n'en traite que sur demande d'un des partenaires et non régulièrement.

Thème	Objectifs de la période 2016 à 2020	Jalons 2016	Compétence/mode de travail
<p>3. Patrimoine culturel immatériel / traditions vivantes</p>	<p>La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel prévoit la création d'un inventaire national du patrimoine culturel immatériel et son remaniement périodique. Tous les six ans, les Etats parties remettent un rapport sur la mise en œuvre de la Convention (rapport).</p> <p>La Confédération et les cantons ont publié un premier inventaire en 2012 (Liste des traditions vivantes en Suisse) après environ deux ans de travaux. Le premier rapport a été remis en 2014. L'Office fédéral de la culture a commencé la planification du premier remaniement de la liste. Sa publication est prévue pour 2017/2018.</p> <p>A l'automne 2014, le Conseil fédéral a adopté une liste de huit traditions (tirées de la liste des traditions vivantes) qui seront proposées pour inscription sur les listes de l'UNESCO. Les candidatures seront préparées et proposées de manière échelonnée au cours des prochaines années. Les candidatures sont préparées en accord avec les cantons/communes concernés.</p>	<p><u>Candidature UNESCO</u> :</p> <p>31 mars 2016 : dépôt d'une deuxième candidature suisse au patrimoine culturel de l'UNESCO.</p> <p><u>Remaniement de la liste des traditions vivantes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} trimestre 2016 : atelier réunissant les experts cantonaux chargés du remaniement de la liste ; - 1^{er} trimestre 2016 : séance du groupe de pilotage du remaniement de la liste : adoption d'un guide à l'attention des cantons ; - 2^e – 4^e trimestres 2016 : collecte / traitement / annonce par les cantons des propositions de modification (jusqu'à fin 2016). 	<p>Groupe de pilotage actuel externe au DCN (avec représentants de la Confédération, des cantons et des Villes).</p> <p>Information et propositions au DCN au besoin.</p>

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
<p>4. Gens du voyage</p>	<p>En réponse à diverses interpellations et motions parlementaires (Ip. Estermann [14.32.48] et Ip. Leuenberger-Genève [14.3313]), Mo. Trede [14.3343] et Mo. Semadeni [14.3370]), le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à élaborer des mesures concrètes permettant aux gens du voyage de mener la vie qui correspond à leur culture. A cette fin, il a constitué en automne 2014 un groupe de travail placé sous la direction du DFI.</p> <p>Ce groupe de travail a pour mission de développer, en collaboration avec toutes les parties intéressées, un plan d'action qui permettra d'améliorer de façon significative les conditions dans les domaines de l'habitat (aires de séjour et de transit), de la formation, de la sécurité sociale, de la culture et de la sensibilisation des populations sédentaires. Le groupe de travail remettra au DFI d'ici mi-2016 un plan d'action et une proposition pour l'examen effectif de la mise en œuvre du plan d'action d'ici fin 2017.</p>	<p>1^{er} semestre 2016 : rapport sur les travaux du groupe de travail.</p> <p>2^e semestre 2016 : accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action.</p>	<p>Groupe de travail actuel externe au DCN (avec représentants des offices fédéraux concernés, des cantons, des Villes et des communes et des organisations concernées). Information et propositions au DCN au besoin.</p>

<i>Thème</i>	<i>Objectifs de la période 2016 à 2020</i>	<i>Jalons 2016</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
5. Design / médias interactifs	<p><u>Coordination des instruments actuels :</u> Mise en place d'un encouragement coordonné du design et des médias numériques interactifs depuis l'entrée dans la vie professionnelle jusqu'à l'établissement sur le marché (« culture et économie »).</p> <p><u>Mesures de Pro Helvetia en matière d'économie de la culture :</u> Les mesures de Pro Helvetia prévues dans le Message culture 2016 à 2020 en matière d'économie de la culture sont évaluées et des recommandations de <i>best practices</i> élaborées à l'attention des partenaires étatiques.</p>	<p><u>Coordination des instruments actuels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les premières séances avec les divers acteurs ont eu lieu ; - Le concept pour la première phase du projet est disponible. <p><u>Mesures de Pro Helvetia en matière d'économie de la culture :</u> Les premières mesures sont mises en œuvre.</p>	<p>Sans groupe de travail DCN fixe (Lead Pro Helvetia). Information et propositions au DCN au besoin.</p>
6. Danse	<p><u>Coordination de l'encouragement :</u> Examen de la poursuite des efforts actuels de coordination dans le domaine de la danse.</p>	<p><u>Coordination de l'encouragement :</u> Examen d'une prolongation de la convention sur la « Conférence permanente sur la danse ».</p>	<p>Groupe de travail actuel externe au DCN (membres de la « Conférence permanente sur la danse »).</p>